



CAISSE D'ÉPARGNE



FRANCE ACTIVE
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

COMMUNIQUE DE PRESSE

Entreprendre au féminin, ce qu'il faut savoir pour réussir... Conférence le 7 octobre 2009 à 10h au Palais des Congrès de Paris

(Paris, le 30 septembre 2009) --- De plus en plus de femmes créent leur entreprise. Pourquoi se lancer un tel défi ? À qui s'adresser pour bénéficier des meilleurs conseils dans ce domaine ? Comment accéder au crédit bancaire ? Les femmes désireuses de créer leur entreprise trouveront réponse lors cette conférence organisée dans le cadre du salon des micro-entreprises.

Parce que les femmes sont de plus en plus tentées par la création d'entreprise, la Caisse d'Épargne, France Active et France Initiative mettent à l'honneur l'entrepreneuriat féminin pendant le salon des micro-entreprises en organisant, **le 7 octobre 2009 à 10h au Palais des Congrès de Paris, une conférence à l'intention des femmes qui souhaitent créer leur entreprise.**

En se lançant dans cette aventure, un grand nombre d'entre elles réalisent un rêve. Elles sont également nombreuses à vouloir ainsi obtenir une plus grande souplesse dans l'organisation et la gestion de leur vie privée, familiale et professionnelle. Mais selon certaines études, l'entrepreneuriat féminin ne représente que 30 % des créations d'entreprises alors que les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à vouloir créer leur entreprise. La peur de l'échec et la difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle sont les principaux freins des femmes.

Toutefois, après une période de chômage, les femmes sont deux fois plus nombreuses à créer leur entreprise que les hommes et le nombre de femmes chefs d'entreprise (indépendantes ou employeurs) a augmenté de 10 % en quelques années.

A travers des témoignages concrets de créatrices ayant lancé leur activité, de banquiers et de professionnels les ayant accompagnées, cette conférence vise à encourager les femmes créatrices d'entreprise en les conseillant sur les possibilités d'accompagnement et de bancarisation qui existent aujourd'hui.

Trois créatrices seront présentes lors de la conférence. En activité depuis quelques mois pour l'une et quelques années pour les autres, ces trois créatrices ont des parcours, des expériences et des histoires très diverses. Toutes ont eu recours au microcrédit et ont pu bénéficier des conseils de structures spécialisées. Elles témoigneront de l'importance et du rôle que cela joue dans l'augmentation significative des chances de réussite du projet entrepreneurial.

Pour se donner toutes les chances de réussir, la recherche de financement doit être soignée. Etape incontournable lors du lancement de l'entreprise mais également durant son développement, elle joue un rôle essentiel dans la réussite d'un projet de création d'entreprise.

Tout au long du parcours de la création ou de la reprise d'entreprise, des acteurs sont là pour soutenir les créatrices dans leurs démarches. Des acteurs généralistes de la création d'entreprise ont développé des outils à destination des femmes créatrices et d'autres acteurs se sont spécialement dédiés à l'accompagnement des créatrices :

- **les acteurs généralistes** : Parcours Confiance, Boutiques de gestion, France Active, France Initiative, Réseau Entreprendre.

- **les acteurs pour les femmes** : Action'elles, Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles, Femmes Business Angels, Paris Pionnières.

Les acteurs de la création d'entreprise ont mis en place des outils de financement :

- **prêts spécifiques** : Microcrédit Parcours Confiance, Prêt d'honneur, PCE (Prêt à la création d'entreprise), Offre Ecureuil Installation Pro, Prêt à taux zéro NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprises)...
- **garanties** : les garanties gérées par France Active Garantie : Fonds de garanties locaux et FGIF, réservées aux femmes créatrices.

A propos de Parcours Confiance et de la Caisse d'Epargne :

Créé en 2006, Parcours Confiance est un dispositif complet d'accompagnement des particuliers et créateurs d'entreprise qui rencontrent des difficultés d'accès ou d'usage des produits et services financiers. Cette structure propose notamment des microcrédits personnels ou professionnels, mais aussi l'ensemble des services bancaires indispensables à la vie quotidienne. Avec 2500 microcrédits garantis, le Réseau Caisse d'Epargne est en France la première banque du microcrédit personnel parmi les 18 établissements partenaires du Fonds de cohésion sociale.

A propos de France Active

France Active facilite et sécurise l'accès au crédit bancaire pour les porteurs de projet souhaitant créer leur propre emploi. France Active apporte au créateur d'entreprise une expertise approfondie de son projet, un accès au crédit bancaire dans de bonnes conditions grâce à la garantie France Active et un suivi post création.

A propos de France Initiative

France Initiative permet aux créatrices ou repreneuses d'entreprises de renforcer leurs fonds propres par un prêt d'honneur à taux zéro et sans garanties qui facilite l'accès à un financement bancaire complémentaire. Les 248 plateformes France Initiative présentes dans toute la France accompagnent ensuite les nouvelles entrepreneuses pendant toute la durée du remboursement, notamment par le parrainage d'un(e) chef d'entreprise expérimenté(e).

Interviews des créatrices et informations complémentaires sur l'entrepreneuriat et les outils disponibles sur demande.

Contacts Presse :

FNCE

Pascal Briend
Tél : 01 44 38 50 08
fnce@fnce.caisse-epargne.fr
www.federation.caisse-epargne.fr

BPCE - Caisse d'Epargne

Jean-Baptiste Froville
Tél : 01 58 40 40 77
presse@bpce.fr
www.bpce.fr

France Initiative

Jean-Michel Mestres
Tél : 01 40 64 10 39
jmmestres@france-initiative.fr
www.france-initiative.fr

France Active

Grégoire Lechat
Tél : 01 80 27 00 46
gregoirel@franceactive.org
www.franceactive.org